



Cahier des charges

Organisation de l'Assemblée Générale du Comité

Saison 2022-2023

ARTICLE 1 – ORGANISATION MATÉRIELLE

Prévoir le « fléchage » pour trouver la salle

Vers entrée
(dans l'ordre)

3 tables, 2 personnes pour contrôle et régularisation financière
1 table, 2 personnes pour remise des documents
1 table, 2 personnes pour remise dotations.

Dans salle

1 podium avec micro mobile avec :

- 8 places COMITE ISERE
- 1 place CDOSI et DDCS
- 1 place Fédération/Ligue
- 1 place club organisateur
- X places pour personnalités invitées par le club (mairie, Conseil Général, Régional, député...) liste à transmettre au Comité pour agrément

1 ou 2 micros dans salle pour intervention public
1 table devant podium pour exposition trophée
30 places pour membres comité (1er rang)
Environ 100 places pour les clubs
1 urne pour vote

Buvette

Obligation de fermeture pendant les débats de l'Assemblée.

ARTICLE 2 – MISE À DISPOSITION DES LOCAUX

L'après-midi à partir de 17h pour les membres du Comité Isère Basket
A partir de 18h30 heures pour l'accueil des clubs.

ARTICLE 3 – ANNEXES

Vin d'honneur à charge de l'organisateur.